

Athènes le 18 Novembre 1831.

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu m'écrire hier au sujet
de quatre caisses que vous m'avez prié de faire retirer de
la douane au moyen d'une déclaration constatant qu'elles
contiennent des objets destinés à la Légation.

À cette occasion, j'ai eu l'honneur de vous
exposer mes réflexions relativement à l'usage de la franchise
qui est accordée aux représentants étrangers par le
gouvernement Hellénique. Ce gouvernement a toujours considéré

Monsieur Barrault, Directeur de l'École d'Athènes
de de de

Ce privilège comme une faveur spéciale aux chefs de missions et il s'en rapporte à leurs sentiments de délicatesse afin d'éviter les abus qui pourraient résulter d'une faveur exceptionnelle.

Il est arrivé quelquefois que les ministres de France aient oublié cette règle, et qu'ils ont, sans doute, pu même parfois faire une exception pour des objets destinés aux travaux des membres de l'École; et je n'ai pas à juger les sentiments qui leur ont inspiré cet acte de bienveillance. C'est ainsi que, il y a quelque temps, je me suis empressé de vous délivrer un laissez-passer pour retirer une caisse arrivée à l'adresse du ministre de France. Je pensais que M^r le Baron Baudé vous avait autorisé à vous servir de son nom.

Mais il n'a jamais pu être question de faire passer sous le couvert de la Légation des objets destinés à l'usage personnel des membres de l'École. Votre demande d'hier vient me prouver que vous ne le faites pas et que vous ne sommes pas d'accord; et, si j'ai bien compris votre pensée,

vous considérez comme un droit légitimement acquis la faveur accidentelle qui vous a été accordée par mon ancien chef. Je m'empresse, en conséquence, de vous exprimer mes regrets de ce que j ne puis répondre à votre désir: le Gouvernement hellénique n'ayant jamais accordé la franchise de douane à l'École, je me regarderais comme coupable de peu de délicatesse vis-à-vis de lui, si, abusant d'un privilège qu'il a accordé à la Légation seule, je me permettais de vous donner une extension qu'il n'a jamais entendue donner lui-même à cette manière de faire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma respectueuse considération,

Tüscher.

